

Compte-rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 19/05/2021



Présents pour les représentants de proximité :

Alexis DUMOULIN (FO) - Régis ENGRAND (FO) - Carole Herbin (CGT) - Annabelle IGIER (CGT)

Présents pour la direction :

Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef, France 3 Reims

Vincent RAGON, Chef de Centre par intérim, France 3 Reims

Thierry GALLOT, Animateur Prévention Sécurité - responsable IMG, France 3 Reims

Jean-Marc DUBOIS, Directeur Régional Grand Est - Secrétaire Général Réseau France 3

Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines, France 3 Grand Est

Fanny KLIPFEL, Déléguée Antennes et Contenus, France 3 Grand Est

1. Présentation du Plan de Développement des Compétences (PDC) 2020 (présence d'Ève Coulibaly-Cornu, IRH de Reims) document fourni aux élus

Le PDC présente les axes principaux des formations dispensées aux salariés de l'antenne de Champagne-Ardenne.

La présentation de ce document nous est faite par l'IRH.

L'année 2020 était « un peu particulière » en raison de la crise sanitaire. Des formations ont pu être mises en place surtout au premier trimestre (avant le premier confinement), c'était plus compliqué à partir du mois de mars.

Beaucoup de formations ont été annulées ou ont été transformées en formations à distance. Pour les formations en présentiel, le choix a été laissé aux salariés de se déplacer ou non sur Paris.

Plusieurs projets ont dû être arrêtés en cours de route (formations NRCS, scripte, etc...).

Les formations liées à la sécurité qui ne peuvent se dérouler à distance n'ont également pas pu avoir lieu (SST, conduite préventive, etc...), un report est espéré sur l'année 2021.

Les chiffres clés du budget formation 2020 sont les suivants :

	Budget Champagne-Ardenne	Budget Central
Montant	4832€	21533€
Heures de formation réalisées	142h	1102h
Nombre de stagiaires formés	10	89

Le budget local a donc été moindre cette année du fait de la crise sanitaire, mais la consommation du budget central a été plus élevée que prévue en raison du nombre de formations à distance.

Il faut bien distinguer le coût pédagogique du coût des frais de mission liés aux formations (déplacement, hôtel, etc...) car il ne s'agit pas du même budget.

Il semble que l'efficacité pédagogique soit également moindre en distanciel, la direction se dit prête à apporter des compléments de formation si des salariés en font la demande.

2. Point Antenne

- 18h30 : compte rendu de l'atelier de mars 2021

Le premier atelier a eu lieu le 25 mars dernier, le prochain se tiendra le 31 mai à 14h. La composition de l'atelier sera la même, des gens de la technique et de la rédaction, tous ceux qui ont participé à la première session.

Un certain nombre de reproches ont été listés : l'émission est trop nationale, elle manque d'ancrage régional et d'un fil conducteur. On ne donne pas assez à voir la région.

Certains auraient aimé voir plus d'histoire locale, de questions locales.

Il y a une impression générale de « sous-JT ». La mise en image dans le plateau n'est pas chaleureuse, il serait bien de changer de décor.

Les micros trottoir n'apportent pas grand-chose, il y a aussi trop d'interviews par Skype qui donnent un rendu amateur. La question du jour est trop générale et pas assez axée sur le Grand Est, on est « hors sol ». Il y a trop d'experts et pas assez de gens locaux.

Cela manque globalement d'artistes et de culture.

Des suggestions et des propositions ont été faites : faire des sorties extérieures de temps en temps, une séquence « animaux » en lien avec la SPA ou avec des associations, une chronique littéraire, une séquence qui donnerait la parole aux enfants,

Il faudrait régionaliser les formats, surfer sur le journalisme de solution (une rubrique « un problème, une solution » pourrait remplacer la question du jour).

Une chronique sur fond vert serait bien pour le rendu image.

Le deuxième atelier du 31 mai va affiner et synthétiser tout ça, l'idée est de produire trois ou quatre formulations concises à proposer au Grand Est.

Une réunion se tiendra au niveau Grand Est dans le courant du mois de juin, l'objectif est de mettre à l'antenne un 18h30 légèrement modifié pour la rentrée de septembre en tenant compte des propositions faites en atelier.

La direction aimerait voir une proposition concrète de chaque région dans le produit final.

Les élus FO ont demandé ce qui était ressorti des ateliers en Lorraine et en Alsace, mais ni le rédacteur en chef ni le directeur régional n'ont eu d'informations à ce propos.

Un bilan sera fait par la direction et il y aura un retour fait aux salariés du Grand Est.

Le directeur régional souhaite que les rédacteurs en chef gardent toutes les propositions faites lors de ces ateliers afin que ces idées puissent éventuellement servir aux JT ou à d'autres émissions.

Le élus FO souhaitent voir évoluer le 18h30 qui est très loin de faire l'unanimité au sein de l'antenne de Reims.

Avoir plus de moyens et d'effectifs pour la Champagne-Ardenne qui est sous dotée nous paraît également indispensable, même si la direction martèle que nous devons travailler à moyens constants....

- **Dispositif des élections départementales et régionales du mois de juin**

La campagne se lance, le rédacteur en chef a prévu une réunion d'information le mercredi 26 mai à 19h30 (en présentiel et en visio).

Lundi 07 Juin : soirée départementales

- Débat départementales Marne présenté par Laurence Laborie (52 mn enregistrées dans décor JT) 15h PAT
- Débat départementales Ardennes présenté par Nicole Fachet (52 mn enregistrées dans décor JT) 17h PAT

Mercredi 9 Juin : soirée régionales

- Débat régionales présenté par Arnauld Salvini et Alexandra Bucur (90 mn en direct du Conseil Régional de Strasbourg). Participation de France Bleu Nord Lorraine. Sondage intentions de vote Grand Est. Pilote éditoriale : Françoise Erb

Lundi 14 Juin : soirée départementales

- Débat départementales Aube présenté par Laurence Laborie (52 mn enregistrées dans décor JT) 15h PAT
- Débat départementales Haute-Marne présenté par Nicole Fachet (52 mn enregistrées dans décor JT) 17h PAT

Mercredi 16 Juin : soirée régionales

- Débat sur les enjeux des régionales présenté par Matthieu Mercier (52 mn enregistrées à Reims dans décor JT)
Invités : politologues et éditorialistes, Pilote éditoriale : Françoise Erb

Dimanche 20 Juin : premier tour

19H55-20H30 : Champagne-Ardenne / 20H30-21H : Grand Est / 21H-21H15 : Natio

21H15-21H35 : Champagne-Ardenne / 21H35-22H : Grand Est / 22H-22H15 : Natio

22H15-22H40 : Champagne-Ardenne / 22H40- 23H : Grand Est

Plateau principal à Strasbourg / Renaud Hartzler + Aurélie Renard, Pilote éditoriale : Stéphanie Lafuente

Plateau à Reims (départementales) / Éric Normand + Layla Landry + Politologue Olivier Dupéron en plateau

Lundi 21 Juin : éditions spéciales élections

Prise d'antenne à 11H50 et 18H50 : 2 présentateurs + 1 journaliste politique + politologue Olivier Dupéron

Jeudi 24 juin : soirée de l'entre-deux tours

17H45/18H50 : débat régionales présenté par Arnauld Salvini et Alexandra Bucur (70 mn enregistrées à Strasbourg), Participation France Bleu Alsace, Pilote éditoriale : Françoise Erb

Dimanche 27 Juin : deuxième tour (même schéma qu'au premier tour)

Lundi 28 Juin : éditions spéciales élection (même schéma qu'au premier tour)

Dispositif terrain pour les deux soirées électorales

- Préfecture Marne : Nicole Fachet
- Préfecture Aube : Tiphaine Le Roux
- Préfecture Haute-Marne : Charlotte Meunier
- Préfecture Ardennes : Sébastien Valente.

Couverture numérique pour les départementales (résumé débats + résultats élections) :

Pilotage Marc Schmitt, Aurore Trespeux en Haute-Marne, Florence Morel pour la Marne, Marie-Line Fournier pour les Ardennes et Marc Schmitt pour l'Aube.

Des interrogations subsistent sur les préfectures, car si les médias auront bien accès aux préfectures, il n'est pas encore certain qu'elles recevront les candidats.

- Matinale pour la rentrée de septembre

À partir du 6 septembre, « **Ensemble c'est mieux** » laisse la place à « **Vous Êtes Formidables** », pour une diffusion à 9h le matin sur une durée de 45 minutes environ.

La principale nouveauté pour cette tranche c'est que l'on repasse complètement en production interne (fabrication à Reims, présentation de Valérie Alexandre, coordination par Christophe Deleau), le contrat avec EDEN se termine à la fin du mois de juin.

La direction nous décrit le contenu de cette émission :

« L'idée est de rester dans une émission qui mette en lumière des initiatives positives, des solutions et réussites à travers les territoires et leurs habitants.

Cela doit passer par l'humain et le territoire : le récit, le témoignage, dans toute la diversité du territoire. Nous cherchons à susciter la curiosité tout en donnant des pistes sur un tas de sujets illustrés par des chroniques : développement durable, savoir-faire, bien-être, découverte.

Nous allons renouveler un peu nos experts, ils seront moins présents dans les émissions : le fil rouge sera un personnage qui viendra parler de son histoire, qu'elle soit forte, insolite, touchante, emblématique. En quelque sorte notre « héros du jour » : étudiant, entrepreneur, artisan, acteurs de la vie de la région. Un expert, un ami, un spécialiste viendra nous parler d'eux ou du domaine concerné.

Plusieurs idées de chronique sont à l'étude : J'aime ma ville, mon village, mon quartier, tous au vert, le virage durable, mes racines, mes ancêtres, ma famille, Do It Yourself, bricolage, jardinage, mode, sport, bien-être, à table, tous toqués, les petits plats dans les grands...

C'est un public très féminin qui est visé, à 9h, l'audience de la case se divise principalement entre Télématin, RMC Story et les chaînes d'info. »

On part sur 4 émissions fraîches du lundi au jeudi, et un Best Of le vendredi.

La production sera réorganisée, avec une plus grande anticipation, car il va y avoir plus de décalage entre ce qui sera tourné et ce qui sera diffusé (2 jours au lieu d'un actuellement).

Le Best Of prendra donc en compte les 4 émissions du lundi au jeudi.

Il y aura trois chroniqueurs réguliers : David Caldas, Éric Vial et Didier Ohmer, selon une périodicité à définir.

Une réflexion est en cours pour passer à trois jours d'enregistrement au lieu de 4. Ceci pour des raisons d'organisation et de présence des chroniqueurs, notamment Éric Vial qui vient de Strasbourg.

Le petit plateau sera habillé d'un nouveau décor pour cette émission, on quitte le plateau JT. Le travail a commencé avec Vincent Ragon, Christophe Deleau, Valérie Alexandre et Sylvain Pierrel sur des propositions de décor adaptés dans chaque région.

L'intervention du « héros du jour » sera ponctuée de chroniques et éventuellement de démonstrations. Une demande a été faite au réalisateur pour qu'il y ait un endroit sur le plateau où l'on puisse montrer des choses (pour les séquences environnement, DIY bricolage jardinage sport bien-être cuisine, etc...)

Les élus FO se félicitent du retour de l'émission sur le petit plateau, qui permettra par son décor de donner un caractère unique et régional à celle-ci.

Un bémol cependant, le câblage de la nouvelle régie ne permet pas la présence de l'OPV et de l'éclairagiste sur le petit plateau, ils devront piloter la lumière et les caméras depuis la régie. La présence de techniciens en plateau est pourtant parfois très utile pour des interventions rapides en cas de problème...

3. Point sur la nouvelle régie et les futurs travaux de la rédaction

La nouvelle régie est terminée et prête. La livraison a été effectuée par l'intégrateur. Il reste quelques finitions à terminer sur le sol, l'intervention est prévue le week-end du 29 mai.

Les formations pour les techniciens sont en cours, **la bascule est programmée les 3 et 4 juillet, pour une mise à l'antenne effective le 5 juillet.**

Concernant la rédaction, les besoins ont été exprimés et l'étude va être lancée auprès du cabinet d'architectes. Les travaux devraient commencer début 2022, avec une réserve de la part de la direction car comme on l'a vu avec la nouvelle régie, le calendrier des travaux reste toujours un peu aléatoire.

Le projet de réaménagement de la rédaction est toujours le même, **à savoir des bureaux individuels pour les journalistes.**

La direction évoque tout de même l'idée que ça puisse évoluer dans les années à venir, mais confirme qu'on ne change pas le projet initial pour le moment.

Le directeur régional nous dit que cette réflexion autour de l'utilisation des locaux est en cours dans beaucoup d'entreprises en raison du développement du télétravail.

Les élus FO demandent où en est la distribution d'ordinateurs portables. Personne n'est équipé à Reims car la demande internationale est forte et il n'y a donc pas beaucoup de disponibilités. À terme les ordinateurs portables remplaceront les ordinateurs fixes.

4. Point PCA

Le nouveau PCA applicable depuis le 10 mai a été adressé aux élus le 7 mai 2021.

Tous les personnels qui ne sont pas nécessaires à la continuité de l'activité restent en télétravail, avec la possibilité de revenir une journée par semaine sur site.

Les enregistrements d'ECM et de Dimanche en Politique ont repris, le PCA a donc été adapté en ce sens pour permettre à plus de salariés d'être présents sur site.

Concernant les RTTE et les jours de disponibilité, la direction assure que la planification a veillé à ce que la gestion soit faite de manière égale pour tous. Elle ajoute que des différences pouvaient apparaître sur un planning d'une semaine mais que l'analyse doit être faite sur la globalité de la période de confinement.

Pour les collaborateurs en garde enfants qui ont consommé toutes leurs RTTE, la direction rassure en disant que les plannings seront adaptés dans les prochains mois pour pouvoir permettre d'avoir des repos réguliers et éviter les périodes de travail de 10 jours consécutifs. La consigne d'utiliser les RTTE pour garde d'enfant était commune à l'ensemble de FTV. La direction nous dit qu'au final il n'y a pas eu tant de collaborateurs que ça qui ont consommé l'intégralité de leur RTTE, et qu'en moyenne deux ou trois RTTE par salarié ont été consommées.

5. Mise à jour du DUER avec les nouveaux risques de RPS liés à l'appel d'offre sur : le maquillage, le gardiennage, les femmes de ménage. Comment la direction de FTV va-t-elle s'assurer que les salariés en place garderont leurs avantages acquis une fois leur nouvel employeur choisi.

Le DUER FTV ne traite que des risques concernant les salariés FTV (CDI, CDD, intérimaires, ...). Les prestataires ont leur propre DUER. Le DUER de Reims ne concerne donc que les salariés de Reims.

Le lien entre FTV (EU : entreprise utilisatrice) et le prestataire (EE : entreprise extérieure) se fait par l'intermédiaire du Plan de Prévention qui analyse les risques liés à l'interférence entre les deux entreprises.

Les EE doivent prendre en compte leur propre convention collective.

Les élus du CSE ont demandé à ce que ces risques soient intégrés au DUER de FTV. L'antenne régionale appliquera la décision concernant cette demande.

Les appels d'offres sont consultables sur internet. Il n'y a pas dans les documents d'information sur les conditions de reprise des personnels.

Cette clause est implicite : article L1224-1 du code du travail + articles des conventions collectives du secteur d'activité auquel est rattachée chaque entreprise

6. Prime d'intéressement : précisions sur les modalités et le montant

La direction n'avait aucune idée du montant de la prime au moment de l'instance (19 mai). Une communication de la direction centrale a été envoyée le 10 mai pour préciser quels étaient les personnels éligibles.

Pour rappel, les critères sont les suivants :

Il faut disposer de 3 mois d'ancienneté au cours de la période de calcul et des 12 mois qui la précèdent soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020.

Pour bénéficier de la prime au titre de l'année 2020 un salarié doit disposer a minima d'un contrat de travail avec l'entreprise au cours de cette année.

Les salariés ont reçu (aux alentours du 12 mai) un mail de Natixis indiquant la marche à suivre pour ouvrir un compte qui permettra de percevoir la prime.

Un autre mail sera envoyé à partir du 21 mai pour choisir parmi ces trois solutions :

- Investissement total au sein du PEE et/ou PERCOL (avec exonération d'impôt sur le revenu si la somme est placée pendant 5 ans
- Encaissement total de la prime qui sera alors versée par Natixis Interépargne à l'issue de la période de consultation (somme soumise à impôt avec une déclaration faite par Natixis Interépargne en fin d'année)
- Panachage entre investissement et encaissement (l'imposition sera alors appliquée au prorata)

Il est important de bien comprendre que l'on doit créer un compte Natixis quelle que soit la solution de perception choisie.

La prime ne sera pas versée par FTV sur les bulletins de salaire.

La démarche de création du compte reste simple, le mail de Natixis du 12 mai vous guide pas à pas dans cette démarche

Vos élus FO se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 11 juin 2021, faites-nous remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Alexis Dumoulin et Régis Engrand